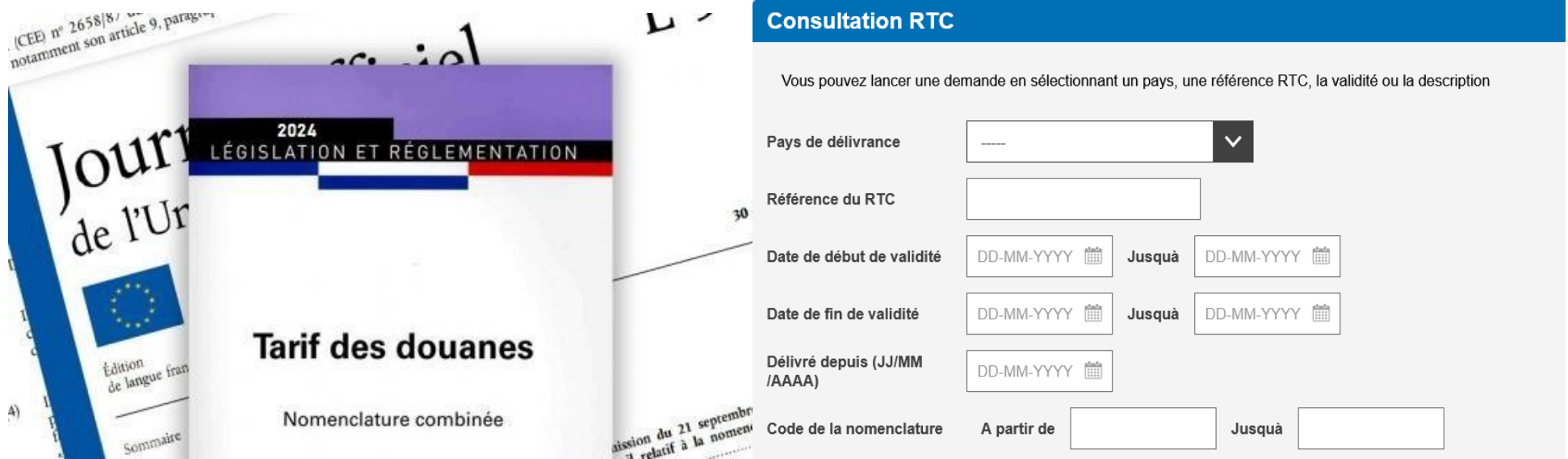


Fiche pratique n°05



Consultation RTC

Vous pouvez lancer une demande en sélectionnant un pays, une référence RTC, la validité ou la description

Pays de délivrance

Référence du RTC

Date de début de validité Jusqu'à

Date de fin de validité Jusqu'à

Délivré depuis (JJ/MM/AAAA)

Code de la nomenclature A partir de Jusqu'à

Le cycle de vie d'un renseignement tarifaire contraignant

Table des matières

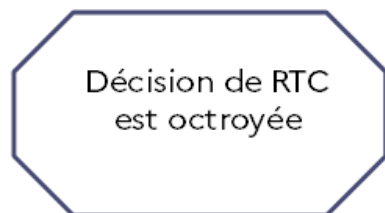
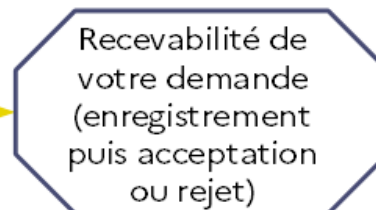
1) Le cycle de vie d'une demande de renseignement tarifaire contraignant.....	3
a) La création d'une demande de RTC.....	4
b) L'acceptation ou le rejet de votre demande.....	7
c) L'instruction de votre demande.....	10
d) L'octroi de la décision.....	11
e) L'annulation ou la révocation d'une décision de RTC.....	13
2) Gérer vos tâches.....	14
a) Demande d'informations complémentaires.....	15
b) Mise en œuvre du droit d'être entendu.....	17
→ Visualiser mon droit d'être entendu.....	17
→ Ajouter mon point de vue dans le cadre du droit d'être entendu.....	18
→ Visualiser le résultat du droit d'être entendu.....	20
→ Visualiser le rejet de votre demande de RTC.....	21
→ Visualiser la décision de révocation/annulation de votre RTC.....	22
c) Requête d'utilisation prolongée d'un RTC invalide (délai de grâce).....	23
Annexe 1 – Les codes EBTI associés aux différents statuts du RTC.....	31
Annexe 2 – Les codes EBTI associés aux différents motifs d'invalidation ou de révocation d'un RTC.....	33

1) Le cycle de vie d'une demande de renseignement tarifaire contraignant

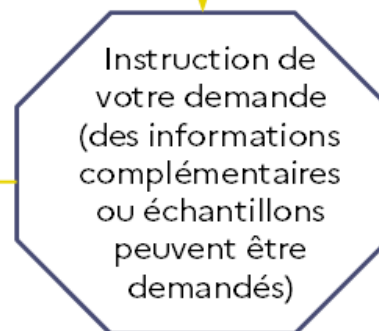
1e étape



2e étape



4e étape



3e étape



Les décisions valides dont vous êtes titulaire peuvent être révoquées ou annulées.

a) La création d'une demande de RTC

The screenshot shows the 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE' portal. The top navigation bar includes the European Commission logo and the text 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. A user is logged in as 'FR'. The left sidebar contains a menu with options: 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', 'BTI', and 'Créer la requête de demande d...'. The main content area is titled 'Identification de la requête de la demande de RTC' and contains three input fields: 'Pays dans lequel la demande de RTC est déposée *' (a dropdown menu), 'Nom de la requête de la demande de RTC *' (a text field with a character count of 255), and 'Langue *' (a dropdown menu). Above these fields are four buttons: 'Soumettre', 'Enregistrer comme projet', 'Télécharger le modèle de fichier', and 'Annuler'.

→ Sélectionner l'onglet « **Créer la requête de RTC** » depuis le menu à gauche en cliquant sur la page « RTC ». Vous accéderez à un formulaire de demande de RTC

→ Remplir les **champs de la demande**.

1) Identification de la requête de demande de RTC

- pays dans lequel la demande de RTC est déposée (par défaut FRANCE)
- nom de la requête de la demande de RTC.
- langue (par défaut FRANÇAIS)

2) Remplir les cases 1 à 16 du formulaire. **Cf. Fiche pratique n°01 – Le formulaire de la demande de RTC.**

3) Une fois les cases remplies, cliquer sur « **Soumettre** » ou « **Enregistrer la demande** ». Lorsque vous enregistrez votre brouillon, la demande est créée mais n'est pas transmise au SND2R.



Une fois votre demande déposée, l'administration l'enregistre et lui **attribue un numéro**. Vous recevrez une notification vous informant de l'enregistrement de votre demande.

The screenshot shows the 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE' portal. The header includes the European Commission logo and the text 'Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. A user is logged in as 'Vous êtes connecté en tant que {{fullname}}'. The breadcrumb trail is 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The left sidebar contains a 'TABLEAU DE BORD' (Dashboard) with links to 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', and 'PIÈCE JOINTE'. Under 'BTI', there are links to 'Créer la requête de demande de...', 'Mes demandes de RTC', 'Mes décisions RTC', and 'Mon Droit d'être entendu'. Under 'EAEO', there is a dropdown arrow. The main content area is titled 'Réception de la demande confirmée' and has two tabs: 'Notification' (selected) and 'Renseignements complémentaires'. A blue 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFR-BTI-2024-23092024
Statut	Lire
Titre de la notification	Réception de la demande confirmée
Date de réception	23/09/2024 14:12
Échéance	
Message de notification	L'Autorité douanière a accusé réception de votre demande de RTC. L'accusé de réception ne constitue pas une acceptation de votre demande. Vous pouvez afficher les détails de l'accusé de réception en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Par ailleurs, il est possible de télécharger une demande de RTC en tant que modèle sur votre espace interne. Pour cela, cliquer sur le bouton n°1 « Télécharger le modèle de fichier ». Le fichier sera au format XML.

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

1 2

TABLEAU DE BORD
RECHERCHE D'UNE COMMU...
PROJET
PIÈCE JOINTE
BTI
Créer la requête de demande d...
Mes demandes de RTC
Mes décisions RTC
Mon Droit d'être entendu

Soumettre Enregistrer comme projet Télécharger le modèle de fichier Télécharger le modèle de fichier Annuler

Identification de la requête de la demande de RTC

Pays dans lequel la demande de RTC est déposée *

Nom de la requête de la demande de RTC * 255

Langue *

Il est également possible de charger le modèle téléchargé depuis votre espace interne, en cliquant sur le bouton n°2 « Télécharger le modèle de fichier ». Cette action permet d'obtenir un formulaire prérempli, s'il porte sur une demande identique par exemple.

Une fenêtre pop-up pour confirmer cette action s'affiche.

Télécharger la confirmation du modèle de fichier

?

Vous êtes sur le point de télécharger un modèle.

Nom du fichier
b3d08872-4cdd-6297-9db0-4a49e5d575a6.xml

Taille du fichier
2165 bytes

Dernière modification
Wed Sep 25 2024 14:31:13 GMT+0200 (heure d'été d'Europe centrale)

Voulez-vous vraiment continuer ?

No Yes

b) L'acceptation ou le rejet de votre demande

Une fois que votre demande a été enregistrée, le pôle RTC va procéder au contrôle de sa recevabilité. Le **délai pour la recevabilité est de 30 jours.**

1) La demande est considérée comme complète par le pôle RTC du SND2R. Elle peut être acceptée.



Commission européenne

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que



FR

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Demande de RTC acceptée

Notification

Renseignements complémentaires

Imprimer

Numéro de référence

FRBTIFR930013-2024-APP85

Statut

Lire

Titre de la notification

Demande de RTC acceptée

Date de réception

19/09/2024 15:33

Échéance

Message de notification

Votre demande a été acceptée par l'Autorité douanière Vous pouvez afficher les détails de l'acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Sous-direction du Commerce International – Bureau COMINT3
Mise à jour octobre 2024

7

2) La demande est considérée comme incomplète. Le pôle RTC peut vous solliciter pour obtenir des informations complémentaires ou des échantillons.



The screenshot shows the 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE' portal. The user is logged in as 'FR'. The main navigation bar includes 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The left sidebar contains links: 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. The main content area is titled 'Fournir des informations complémentaires' with a 'PENDING' status. It features two tabs: 'Notification' (selected) and 'Tâche'. A blue 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFR930013-2024-APP74
Statut	En cours
Titre de la notification	Fournir des informations complémentaires
Date de réception	20/09/2024 12:05
Échéance	20/10/2024
Message de notification	Vous avez reçu une demande de renseignements complémentaires de la part de l'autorité douanière compétente concernant la demande de RTC. Vous pouvez répondre à cette tâche en cliquant sur l'onglet «Tâches»

Vous avez trente jours pour répondre à la demande du SND2R. Sans réponse de votre part dans le délai imparti, la demande sera rejetée.

3) La demande peut être rejetée pour les motifs suivants :

- vous êtes déjà titulaire d'un RTC portant sur des marchandises identiques ;
- vous avez déjà introduit une demande de RTC portant sur les marchandises identiques ;
- vous avez retiré votre demande ;
- vous n'avez pas fourni les informations complémentaires demandées par l'autorité douanière ;
- pour un autre motif précisé par l'autorité douanière.



Commission
européenne

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que



FR



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >



TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI



Demande de RTC refusée

Notification

Renseignements complémentaires

Imprimer

Numéro de référence **FRBTIFR-BTI-2024-00008**

Statut **Lire**

Titre de la notification **Demande de RTC refusée**

Date de réception **18/09/2024 14:09**

Échéance

Message de notification **Votre demande n'a pas été acceptée par l'Autorité douanière. Vous pouvez voir les informations relatives à la non-acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet «Informations complémentaires».**



Sous-direction du Commerce International – Bureau COMINT3
Mise à jour octobre 2024

c) L'instruction de votre demande

Une fois la demande enregistrée et acceptée, vous recevrez une notification vous informant de l'acceptation de votre demande. La phase d'instruction de la demande débute. À compter de l'acceptation de la demande, le RTC doit être octroyé dans un **délai de 120 jours, sauf suspension ou prolongation de ce délai**. Pour les opérateurs OEA, le SND2R s'attache à réduire le délai de délivrance à 70 jours.

 Commission européenne

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que  FR

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

- Créer la requête de demande de...
- Mes demandes de RTC
- Mes décisions RTC
- Mon Droit d'être entendu

Afficher l'accusé de réception

Historique des activités

Informations d'acceptation

Date d'acceptation de la demande	Décision	Justification de la décision	Action
19/09/2024	Accepté	TEST TC16	

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de fichier	Mosaïque
Aucun enregistrement trouvé.			

Délai de décision: 17/01/2025

Délai 	Raison 	Justification
19/09/2024	100	Application has been accepted

d) L'octroi de la décision

Une notification est générée par le système EBTI lors de l'octroi de votre demande par l'administration.



The screenshot displays the 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE' portal. The header includes the European Commission logo and the text 'Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. A navigation bar shows 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The left sidebar contains menu items: 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. The main content area is titled 'Une décision RTC a été délivrée.' and features two tabs: 'Notification' (selected) and 'Renseignements complémentaires'. A blue 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTI000000-2024-APP124
Statut	Lire
Titre de la notification	Une décision RTC a été délivrée.
Date de réception	19/09/2024 13:53
Échéance	
Message de notification	L'Autorité douanière a pris une décision positive concernant votre requête de demande de RTC. Vous pouvez afficher les détails de la décision positive en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action 

Visualiser les renseignements complémentaires en sélectionnant l'onglet « Renseignements complémentaires » qui sont relatifs à l'octroi d'un RTC :

- **Numéro d'enregistrement** : numéro unique tel qu'attribué à la demande de RTC par l'administration une fois la demande enregistrée
- **Numéro de référence** : numéro unique de référence d'une décision de RTC une fois celui-ci octroyé
- **Date de délivrance de la décision** : date à laquelle le RTC a été octroyé

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD
RECHERCHE D'UNE COMMU...
PROJET
PIÈCE JOINTE
BTI

Une décision RTC a été délivrée.

Notification Renseignements complémentaires

Afficher la demande de RTC Visualiser une décision RTC

Numéro d'enregistrement	FRBTI000000-2024-APP124
Numéro de référence de la décision RTC	FRBTIFR930013-2024-BTI95
Date de délivrance de la décision	2024-09-19T00:00:00+02:00

Une fois la décision délivrée, elle est associée au **code 110**. Vous pouvez également télécharger et imprimer la version numérique de votre RTC en cliquant sur l'icône



Vous disposez de la faculté de contester la décision arrêtée par l'administration. Des voies de recours vous sont ouvertes conformément aux articles 44 du CDU, 357 bis, 358 du Code des douanes et 2224 du Code civil.

e) L'annulation ou la révocation d'une décision de RTC

Une fois octroyée, une décision de RTC peut être :

- contestée par son titulaire ;
- révoquée ou annulée par l'administration ;
- invalidée automatiquement par le système EBTI.

Les deux premiers cas exigent au préalable **la mise en œuvre de la procédure du droit d'être entendu** par l'administration. Cette procédure est **gérée de manière dématérialisée depuis EBTI et donne lieu à des notifications requérant une action de votre part.**

The screenshot displays the EBTI (EU Customs Trader Portal) interface. At the top, the header includes the European Commission logo, the text 'Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE', and a user status 'Vous êtes connecté en tant que' with a profile icon and 'FR' language indicator. Below the header, a navigation bar shows 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The main content area is titled 'Fournir le point de vue' with a 'PENDING' status. It features two tabs: 'Notification' (selected) and 'Tâche'. A 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFRBTI-2024-012345
Statut	En cours
Titre de la notification	Fournir le point de vue
Date de réception	20/09/2024 17:04
Échéance	20/10/2024
Message de notification	L'Autorité douanière vous demande de fournir votre point de vue sur son intention de prendre une décision négative. Vous pouvez répondre à cette tâche en cliquant sur l'onglet 'Tâche'.

2) Gérer vos tâches

Tout au long du cycle de vie du RTC, vous serez amené à interagir avec l'administration. À chaque sollicitation de cette dernière, vous recevrez une notification requérant une action de votre part, apparaissant sous forme de « **Tâche** » dans votre tableau de bord EBTI.

Ces tâches vous seront notifiées dans plusieurs situations que l'on peut regrouper dans les trois catégories principales suivantes :

- a) demande d'informations complémentaires ;
- b) mise en œuvre du droit d'être entendu ;
- c) requête d'utilisation prolongée/ demande d'un délai de grâce.



Commission européenne

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que  FR

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal > Tableau de bord

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMUNICATI...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Liste des tâches et des notifications

147 éléments trouvés

100 - Latest0 — Tâches sur le point d'expirer19 — Tâches expiréesAll - By month

Priorité ↕	Secteur d'activité ↕	Numéro de référence 1 ↕	Numéro de référence 2 ↕	Titre ↕	Type ↕	État membre ↕	Autorité douanière ↕	Date de réception ↕
Choose Pri...	Choose Busines...				Tâche	Choose Memb...	Choose Cust...	Date de d... – Date d...
Moyenne	BTI	FRBTIFRBTI-2024-012345	FRBTIFR2024-TC15	Fournir le point de vue	Tâche	France		20/09/2024 17:04
Moyenne	BTI	FRBTIFR930013-2024-AP P74		Fournir des informations complémentaires	Tâche	France		20/09/2024 12:05

a) Demande d'informations complémentaires

Durant les phases d'acceptation et d'instruction de votre demande, l'administration procède à un examen pour déterminer si elle dispose d'éléments suffisants pour l'instruire. S'il apparaît que des informations complémentaires sont nécessaires, l'autorité douanière vous adresse une **demande d'informations complémentaires**.

Tâche associée dans le tableau de bord

→ Depuis le tableau de bord, visualiser les détails de la tâche en sélectionnant le bouton d'action



→ Pour répondre à une tâche, sélectionner l'onglet « Tâche » :

- Demande d'informations complémentaires : les informations complémentaires demandées par l'administration peuvent être visualisées
- Date limite : la date butoir à laquelle vous devez répondre sinon la tâche sera bloquée – champ pouvant seulement être visualisé
- Informations additionnelles : l'information que vous devez apporter en tant que réponse à la tâche
- Pièces jointes : vous pouvez ajouter des pièces jointes de manière optionnelle pour répondre à la tâche

→ Depuis la page « Tâche », vous pouvez :

- a) consulter votre demande de RTC
- b) publier ou enregistrer la tâche comme brouillon si vous avez commencé à la traiter et souhaitez la finaliser ultérieurement.

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Fournir le point de vue **PENDING**

Notification

Tâche

Soumettre

Enregistrer comme projet

Visualiser une décision RTC

 27 jours restants



Numéro de référence de la décision
RTC FRBTIFRBTI-2024-012345

ID du Droit d'être entendu frfr

Motif de la décision frfrfr

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de fichier
	Aucun enregistrement trouvé.	

Point de vue *

XXX

1533

Point de vue supplémentaire ☐

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de fichier
1	application/pdf	

Supprimer

<< < 1 > >>

2

Télécharger la pièce jointe

b) Mise en œuvre du droit d'être entendu

L'article 22 § 6 du Code des douanes de l'Union (ci-après CDU) dispose qu' : « avant de prendre une décision susceptible d'avoir des conséquences défavorables pour le demandeur, les autorités douanières informent le demandeur des motifs sur lesquels elles comptent fonder leur décision, lequel a la possibilité d'exprimer son point de vue dans un délai déterminé à compter de la date à laquelle il reçoit ou à laquelle il est réputé avoir reçu cette communication desdits motifs. À la suite de l'expiration de ce délai, le demandeur est informé, dans la forme appropriée, de la décision ».

La procédure du droit d'être entendu peut être mise en œuvre :

- 1) durant les phases d'acceptation/d'instruction de votre demande, **préalablement au rejet de votre demande de RTC** ;
- 2) préalablement à la **révocation ou à l'annulation** par l'administration d'une décision de RTC dont vous êtes titulaire ;
- 3) préalablement **au rejet de votre requête d'un délai de grâce** d'une décision de RTC invalide.

Cette procédure est entièrement dématérialisée depuis l'outil EBTI.

Afin d'exposer vos arguments durant cette procédure, il est impératif de s'abonner aux notifications par courriel (cf. fiche pratique n°03).

→ Visualiser mon droit d'être entendu

Pour consulter toutes les procédures de droit d'être entendu en cours, sélectionnez la page « BTI » et l'onglet « Mon droit d'être entendu ». S'affiche ensuite une vue consolidée du processus du droit d'être entendu pour les demandes et les décisions de RTC.

– Vous pouvez visualiser le droit d'être entendu (pour une demande ou une décision) ou seulement répondre à une tâche qui n'a pas encore été traitée en cliquant sur le bouton d'action 

– Dans le cas où une procédure de DEE pour une demande ou une décision de RTC est finalisée, seul le **bouton d'action**  **permettant de visualiser la procédure est disponible.**

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIECE JOINTE

BTI

Créer la requête de demande de...

Mes demandes de RTC

Mes décisions RTC

Mon Droit d'être entendu

Mon Droit d'être entendu

Motif de la décision ↑↓	Délai ↓	Point de vue ↑↓	Point de vue supplémentaire à fournir ↑↓	Point de vue supplémentaire ↑↓	Résultat du Droit d'être entendu ↑↓	Justification du résultat du Droit d'être entendu ↑↓	Numéro d'enregist
frfrfr	20/10/2024		Sélectionner une valeur		Sélectionner une valeur		
test EBTI	18/10/2024	18/09/2024 11:43 Réponse au TEST TV 0...	Oui	18/09/2024 11:45 TEST TC07	Positive	test	
test UI CONF TC05	17/10/2024	17/09/2024 13:08 réponse au test.	Non		Positive		FRBTIFR-BTI-202
essai n°02	17/10/2024	17/09/2024 13:23 essai n°2 réponse	Oui	17/09/2024 13:25 test n°2	Positive		FRBTIFR-BTI-202
vous êtes déjà titul...	05/07/2024						FRBTI000000-202

→ Ajouter mon point de vue dans le cadre du droit d'être entendu

La procédure du DEE doit être initiée par l'administration pour les demandes et pour les décisions s'il est envisagé de prendre une décision négative. L'administration enregistre les fondements de la décision et une notification requérant une action est générée et soumise à l'opérateur pour qu'il apporte son point de vue.

Pour répondre à une tâche :

- Numéro de référence de la décision : champ pouvant uniquement être visualisé ;
- Motif de la décision : avis négatif exprimé par l'opérateur : champ pouvant uniquement être visualisé ;
- Pièces jointes : potentielles pièces jointes ajoutées par l'autorité : disponibles au téléchargement ;
- Point de vue : champ obligatoire devant être rempli par vos soins ;
- Point de vue supplémentaire qui sera soumis de votre part : indique si vous avez l'intention de présenter un point de vue complémentaire ultérieurement ;
- Pièces-jointes : champ optionnel, vous pouvez y annexer un courrier, des images ou de la documentation technique.

Depuis la page « Tâche », vous pouvez :

a) consulter la demande ou la décision de RTC concernée ;

b) publier ou enregistrer la tâche comme brouillon. Pour reprendre la tâche là où vous l'avez laissée, cliquez sur le bouton d'action 

 Commission européenne

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que  FR

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Créer la requête de demande de...

Mes demandes de RTC

Mes décisions RTC

Mon Droit d'être entendu

Fournir le point de vue **PENDING**

Notification

Tâche

Soumettre

Enregistrer comme projet

Visualiser une décision RTC

 27 jours restants



Numéro de référence de la décision RTC FRBTIFRBTI-2024-012345

ID du Droit d'être entendu frfr

Motif de la décision frfrfr

	ID fichier	Description	Type de fichier
Pièces jointes	Aucun enregistrement trouvé.		

Point de vue * XXXX 1533

Point de vue supplémentaire ☐

	ID fichier	Description	Type de fichier
Pièces jointes	Aucun enregistrement trouvé.		

Télécharger la pièce jointe



DOUANES
& DROITS
INDIRECTS

Sous-direction du Commerce International – Bureau COMINT3
Mise à jour octobre 2024

19

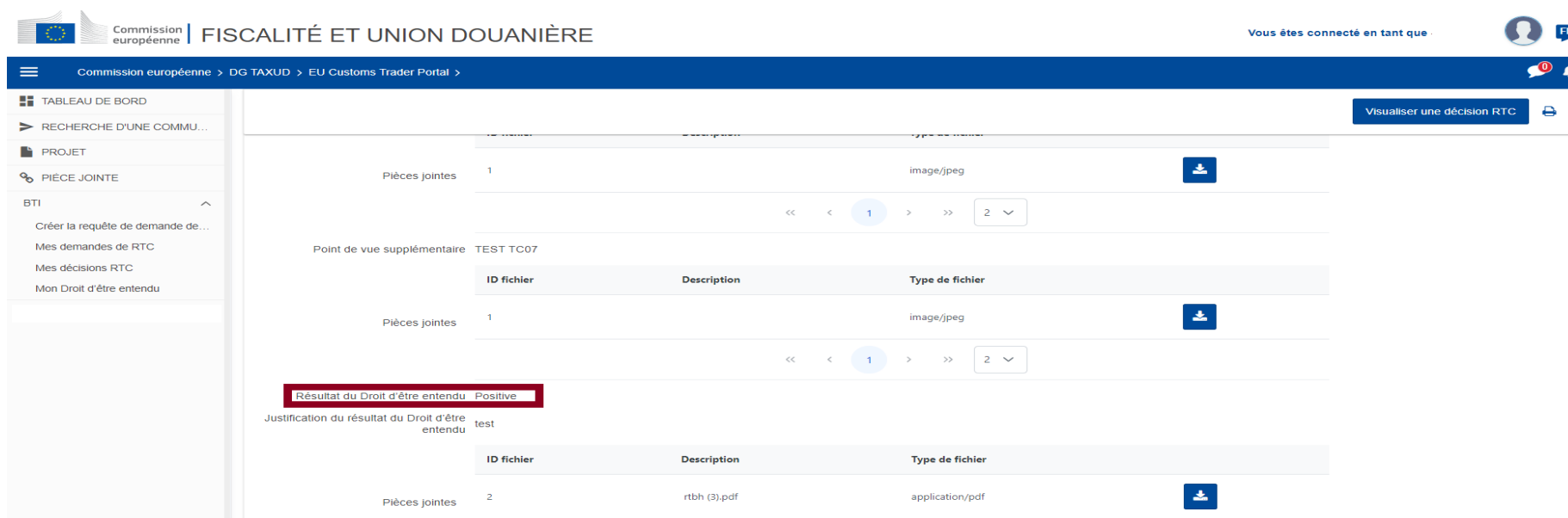
→ Visualiser le résultat du droit d'être entendu

Une notification est générée par le système EBTI une fois que l'administration a enregistré le résultat du droit d'être entendu (positif ou négatif) relativement à une demande ou à une décision de RTC.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action 

Puis, sélectionnez l'onglet « Renseignements complémentaires » pour consulter l'issue du droit d'être entendu :

- Numéro de référence ou d'enregistrement : le numéro unique de référence d'une décision de RTC à laquelle se rapporte le résultat du droit d'être entendu ou d'enregistrement de la demande ;
- Pièces-jointes : si des pièces ont été jointes par l'administration, elles sont disponibles au téléchargement et associées aux fondements de la décision ;
- Point de vue : le point de vue que vous avez fourni ;
- Point de vue complémentaire : le point de vue complémentaire que vous avez fourni ;
- Résultat du droit d'être entendu : issue positive ou négative du processus du droit d'être entendu.



Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Vous êtes connecté en tant que . FR

Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

Visualiser une décision RTC

Pièces jointes 1 image/jpeg

Point de vue supplémentaire TEST TC07

Résultat du Droit d'être entendu Positive

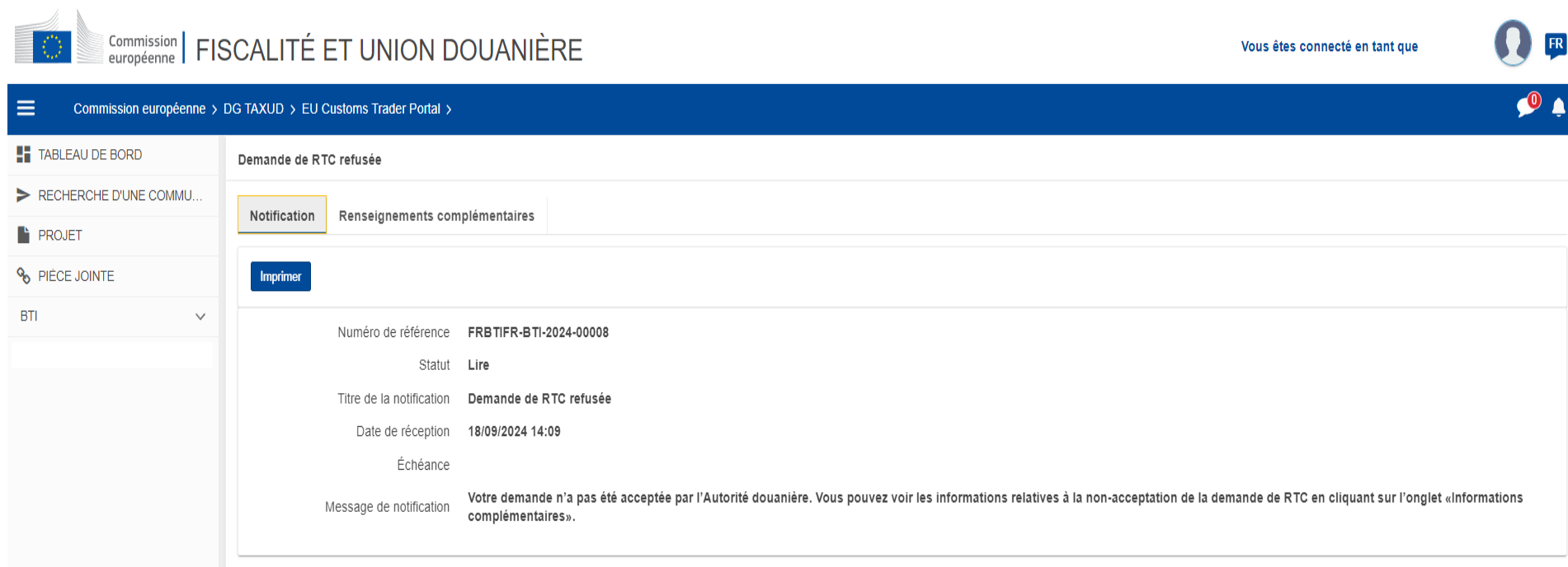
Justification du résultat du Droit d'être entendu test

ID fichier	Description	Type de fichier
1	rtbh (3).pdf	application/pdf

→ Visualiser le rejet de votre demande de RTC

Une fois le droit d'être entendu mis en œuvre, vous pouvez consulter la décision finale rendue par l'administration depuis votre tableau de bord où une notification est générée en cas de rejet de votre demande de RTC.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action 



The screenshot displays the 'EU Customs Trader Portal' interface. The header includes the European Commission logo and the text 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. A navigation bar shows the path: 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The left sidebar contains menu items: 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. The main content area is titled 'Demande de RTC refusée' and features two tabs: 'Notification' (selected) and 'Renseignements complémentaires'. An 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFR-BTI-2024-00008
Statut	Lire
Titre de la notification	Demande de RTC refusée
Date de réception	18/09/2024 14:09
Échéance	
Message de notification	Votre demande n'a pas été acceptée par l'Autorité douanière. Vous pouvez voir les informations relatives à la non-acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet «Informations complémentaires».

→ Visualiser la décision de révocation/annulation de votre RTC

Si vous êtes déjà titulaire d'une décision de RTC, celle-ci peut faire l'objet d'une révocation ou d'une annulation durant la période de validité de la décision. Une notification spécifique est alors générée par le système central EBTI une fois que l'autorité douanière a enregistré l'annulation ou la révocation d'un RTC dans le système central européen.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action œil 

Puis, en sélectionnant l'onglet « Renseignements complémentaires » (1 sur la capture d'écran ci-dessus), vous pouvez visualiser les informations spécifiques suivantes :

- Raison de l'invalidation : champ indiquant si la décision a été annulée ou révoquée ;
- Numéro de référence : le numéro unique de référence de la décision de RTC invalidée ;
- Justification : motivation de l'annulation ou de la révocation du RTC par l'administration.



The screenshot displays the 'EU Customs Trader Portal' interface. At the top, the header includes the European Commission logo and the text 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. A navigation bar shows the path: 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. On the left, a sidebar contains menu items: 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. The main content area is titled 'Décision RTC annulée' with a red '1' next to it. Below this title, there are two tabs: 'Notification' and 'Renseignements complémentaires', with the latter being selected and highlighted with a red box. An 'Imprimer' button is visible. The main content area displays the following information:

Numéro de référence	FRBTIFR-BTI-2023-10020
Statut	Lire
Titre de la notification	Décision RTC annulée
Date de réception	23/09/2024 16:23
Échéance	
Message de notification	L'Autorité douanière a annulé votre décision RTC. Vous pouvez afficher les détails de l'annulation de décision RTC en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

c) Requête d'utilisation prolongée d'un RTC invalide (délai de grâce)

Sous certaines conditions, une période d'utilisation prolongée peut être accordée et une décision RTC peut encore être utilisée en ce qui concerne les contrats fermes et définitifs ayant été fondés sur cette décision et ayant été conclus avant la cessation de sa validité ou sa révocation (**article 34, paragraphe 9, du CDU**).

Cette option n'est disponible que lorsque la décision RTC est invalidée ou révoquée pour des motifs tenant à l'évolution de la législation en matière tarifaire.

Cette demande doit être formulée dans un délai de 30 jours à compter de la date de révocation du RTC ou de sa cessation de validité. Elle doit être formulée auprès de l'administration douanière de l'État membre ayant délivré la décision de RTC expirée.

L'administration peut vous demander la transmission des pièces justificatives comme les copies des contrats fermes et définitifs fondés sur la décision invalide que vous avez conclus avant la cessation de validité ou de la révocation de votre décision.

L'administration arrête sa décision d'octroi ou de refus de la période d'utilisation prolongée dans un délai de 30 jours.

Comment introduire la requête d'un délai de grâce ?

The screenshot shows a web form titled "Demander une utilisation prolongée - FRBTI000000-2024-BTI15". The form contains several fields and a table:

- Justification de la requête ***: A text area with a character count of 2560.
- État(s) membre(s) dans lesquels les marchandises seront dédouanées. ***: A dropdown menu labeled "Choisir".
- Quantité ***: A text field with a character count of 17.
- Unité de la quantité ***: A text field with a character count of 4.
- Pièces jointes**: A section with a table header (ID fichier, Description, Type de fichi) and a message "Aucun enregistrement trouvé." Below the table is a "Télécharger la pièce jointe" button.

At the bottom of the form are three buttons: "Soumettre", "Enregistrer comme projet", and "Annuler".

→ La requête d'un délai de grâce est une action ne pouvant être initiée qu'à partir des décisions de RTC invalidées ou révoquées.

→ Le système affiche une fenêtre pop-up tenant lieu de formulaire de requête qui reprend les informations suivantes :

- Numéro de référence : le numéro unique de référence de décision de RTC pour laquelle un délai de grâce est sollicité

- Motivation de la demande : détailler la motivation pour le délai de grâce (champ obligatoire)

- États membres où les marchandises seront dédouanées : plusieurs États membres peuvent être sélectionnés (champ obligatoire)

- Quantité : quantités de marchandises qui peuvent être dédouanées pendant cette période de « grâce » ;

- Unité de la quantité : unités exprimées en unités supplémentaires au sens de la nomenclature combinée ;

- Pièces-jointes : vous pouvez joindre des pièces motivant votre requête, par exemple : les contrats fermes et définitifs appuyant votre demande. Il s'agit d'un champ facultatif.

→ En complétant les informations ci-dessus, vous pouvez soumettre la demande, l'enregistrer comme brouillon ou l'annuler.

Unité de la quantité



Le champ « unité de la quantité » ne peut être complété qu'en fonction du code nomenclature repris dans la décision de RTC. Certaines unités ne sont pas compatibles avec la nature des marchandises importées. En cas d'incohérence, le message d'erreur ci-contre s'affichera.

Il convient de se reporter à l'encyclopédie RITA, de cliquer sur la rubrique réglementation puis de rechercher le code nomenclature renseigné dans votre décision de RTC expirée.

RÉGLEMENTATION

v5.2.0 ?

L'information restituée par l'application n'a qu'un caractère indicatif. En cas de doute ou de contestation, la consultation des textes légaux et réglementaires, qui sont les seuls à avoir force légale, demeure impérative.

[accueil](#)
[formulaire de recherche](#)
[résultat](#)

Critères :

Modifier :

Choix d'affichage du résultat

☒ Codes seuls
 ☐ Codes et leurs libellés

Imprimer :

Dossier de dédouanement :

Options d'affichage :

CANA généraux

CANA permettant de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux sous conditions (TVA et Octroi de mer)

Base légale

Dates de validité

Région d'application

Code taxe

N° contingent

Compétence bureau

Pays Exclus

Droits de douane, droits additionnels et autres droits

Domaines des fiscalités (TVA, taxes...)

Antidumping et mesures de rétorsions

Prohibitions Restrictions

Octroi de mer

Restitutions agricoles

Statistiques

Type(t)	Nomenclature	CACO/CANA(2)	Pays	Taux/Conditions	Renvoi	Territoire D'appli.
109	6110 90 90 90 (6110) TN701		1011	→ Unité supplémentaire : NAR		

Cliquer ensuite sur l'onglet vert « Statistiques ».

Par exemple, pour le code nomenclature 6110 90 90 90, dans la colonne « Taux/Conditions » est indiquée « unité supplémentaire : **NAR** ». Le sigle « NAR » est donc à renseigner et permet de mesurer les unités supplémentaires correspondant au code nomenclature 6110 90 90 90 tel que défini par le TARIC. NAR signifie « Nombre de pièces ».

Pour certains codes nomenclature ou TARIC, aucune unité supplémentaire ne leur est associée. Dès lors, l'unité de mesurage peut être retrouvée depuis l'encyclopédie RITA depuis la rubrique « Experts » puis « Données de référence » .



Dans la colonne de gauche sous l'onglet « Recherche », cliquer sur la page « code mesurage ». La date du jour est automatiquement préremplie, cliquer ensuite sur « Rechercher ». Une liste de tous les codes correspondant aux unités de mesurage s'affiche alors. Vous pouvez consulter le code de mesurage correspondant à l'unité de la quantité des marchandises pour lesquelles vous sollicitez un délai de grâce.

Télécharger :   

[accueil](#) [formulaire de recherche](#) [résultat](#)

Critères : 

Code mesurage: 51 résultats.

Code(1)	Description	Qualificateurs	Début	F
001	Décilitre		01/01/2005	
002	Par tête de bétail		01/01/2005	
003	100 kg demi brut		01/01/2005	
004	100 mètres cube		01/01/2005	
005	Hectolitre d'alcool pur		01/01/2005	
006	décilitre d'alcool pur.		01/01/2005	
007	Tonne nette de viande importée déduction faite du poids des abats		01/01/2005	
ASV	%vol	X: par hectolitre	01/01/1970	
CCT	Capacité de charge en tonnes métriques		01/01/1970	
CEN	100 pièces		01/01/1970	
CTM	Carats (1 carat métrique = 2 x 10 ⁻⁴ kg)		01/01/1970	
DAP	Decatonne, corrigé en fonction de la polarisation		01/04/2012	
DHS	Kilogramme de dihydrostreptomycine		01/01/1970	
DTN	Hectokilogramme	E: de poids net égoutté F: de blé tendre G: poids brut L: de poids vif M: net de matière sèche R: de qualité type S: de sucre ayant un rendement en sucre blanc de 92% Z: par fraction de 1 % du poids de saccharose	01/01/1970	
ENP	Pour chaque euro ou monnaie nationale de l'État membre du prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement du produit concerné		17/12/2021	
EUR	Euro (utilisée pour les surveillances statistiques)		01/09/1999	
GFI	Gramme isotopes fissiles		01/01/1970	
GRM	Gramme		01/01/1970	
GRT	Jauge brute		01/01/1970	
HLT	Hectolitre	2: par degré alcoométrique	01/01/1970	
HMT	Hectomètre		01/01/1970	
KAC	Kilogramme net d'acésulfame potassium		22/05/2015	
KCC	Kilogramme de chlorure de choline		01/01/1997	
KCL	Tonne de chlorure de potassium		01/01/1970	
KGM	Kilogramme	A: alcool total E: de poids net égoutté G: poids brut P: de matière lactique S: de sucre ayant un rendement en sucre blanc de 92% T: de matière lactique sèche 5: sucre ajouté par hl de boisson	01/01/1970	

Visualiser le refus/l'octroi d'un délai de grâce pour utiliser un RTC invalide

The screenshot displays the 'EU Customs Trader Portal' interface. The header includes the European Commission logo and the text 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. The user is logged in as 'Vous êtes connecté en tant que' with a profile icon and a language selector set to 'FR'. The main navigation bar shows 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >'. The left sidebar contains a menu with 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTÉ', and a dropdown for 'BTI'. The main content area is titled 'Refus de période d'utilisation prolongée' and features two tabs: 'Notification' (selected) and 'Renseignements complémentaires'. An 'Imprimer' button is visible. The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFR930013-2024-BTI58
Statut	Lire
Titre de la notification	Refus de période d'utilisation prolongée
Date de réception	24/09/2024 17:15
Échéance	
Message de notification	L'Autorité douanière a refusé votre requête d'utilisation prolongée de la décision RTC. Vous pouvez afficher les détails du refus en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Une notification est générée par le EBTI une fois que l'autorité douanière a enregistré l'octroi d'un délai de grâce d'un RTC.

Visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action 

Visualiser les renseignements complémentaires de la notification depuis l'onglet « Renseignements complémentaires ». Si l'administration octroie une période prolongée d'utilisation, la date de fin de validité de votre RTC est mise à jour (case 4 – période de validité).

TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Accorder la période d'utilisation prolongée de la décision RTC

Notification

Renseignements complémentaires

Visualiser une décision RTC

Numéro de référence de la décision
RTC FRBTIFR930013-2024-BTI95

Fin de la période d'utilisation prolongée 2024-11-28T00:00:00+01:00

État(s) membre(s) dans lesquels les
marchandises seront dédouanées.

FR

Quantité 1

Unité de la quantité MTK

Justification

Pièces jointes

ID fichier

Description

Type de fichier

Aucun enregistrement trouvé.

Annexe 1 – Les codes EBTI associés aux différents statuts du RTC

Tout au long de la navigation sur EBTI, des codes sont renseignés, notamment dans la partie « historique » des demandes et des décisions de RTC. Les codes apparents dans l'outil et leur signification correspondante sont repris ci-après :

Phase d'acceptation de votre demande	
71	Votre demande de RTC est enregistrée dans le système.
72	Des échantillons ou d'autres informations complémentaires concernant le produit vous ont été demandés par l'administration.
73	L'État membre dans lequel vous êtes établi est consulté.
100	Votre demande de RTC est acceptée, le SND2R estime que votre demande est a priori complète et peut être instruite en l'état.
Rejet de votre demande	
91	Rejet, car vous avez transmis une autre demande concernant des marchandises identiques à l'administration pour le compte du même demandeur.
92	Rejet, car vous êtes déjà titulaire d'une décision RTC pour des marchandises identiques.
93	Rejet, car vous avez retiré votre demande.
94	Rejet, car vous n'avez pas fourni d'échantillons ou d'informations complémentaires conformément aux conditions convenues avec l'administration.
99	Rejet pour d'autres raisons précisées dans le champ « observations » de la demande.
Phase d'instruction de votre demande	

81	Des échantillons ou d'autres informations complémentaires concernant le produit ont été demandés – phase de délivrance du RTC.
82	La délivrance d'une décision RTC est retardée, dans l'attente du résultat des discussions au sein du comité du Code des douanes.
83	Un ou plusieurs États membre-s sont/est consulté-s en cas de divergence éventuelle.
89	La délivrance d'une décision RTC est retardée pour des raisons autres que celles visées au titre des codes de statut 81 et 82. Ces raisons peuvent être précisées dans le champ « Observations » de la demande.
Délivrance de la décision	
110	La décision de RTC vous est délivrée par l'administration.

Annexe 2 – Les codes EBTI associés aux différents motifs d’invalidation ou de révocation d’un RTC

Code EBTI	Motifs d’invalidation ou de révocation
55	Annulation Les RTC sont annulés lorsqu’ils sont fondés sur des informations inexactes ou incomplètes fournies par le demandeur
61	Révocation à la suite de modifications des codes de la nomenclature douanière
62	Révocation à la suite d’arrêts de la CJUE / de mesures / d’orientations au niveau de l’UE 1) Arrêts de la CJUE 2) Règlements de classement 3) Décisions de la Commission 4) Notes complémentaires de la nomenclature combinée 5) Modifications des notes explicatives de la NC, décisions et conclusions du comité du code des douanes et indications de classement adoptées en comité 6) Modifications des notes explicatives du SH, avis de classement SH et décisions de classement SH
63	Révocation à la suite de mesures juridiques nationales
64	Révocation à la suite d’un classement erroné Ce code est utilisé lorsqu’une erreur de classement est constatée, par exemple après un examen interne, des consultations avec d’autres États membres, ou après le réexamen d’un classement à la suite d’une contestation de l’opérateur titulaire du RTC.

65	Révocation pour des motifs autres que le classement Ce code est utilisé dans le cas d'une erreur/modification dans le dossier qui n'est pas liée au classement (par exemple quand l'image jointe est erronée). L'erreur est sans incidence sur le classement des marchandises.
66	Révocation en raison de la validité limitée du code de nomenclature au moment de la délivrance
68	Révocation pour cause de changement du numéro EORI